

Séance du 23 octobre 2008

N°2008.10.B.5.

**OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE SACS EN PLASTIQUE RECYCLES ET RECYCLABLES
POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES MENAGERS**

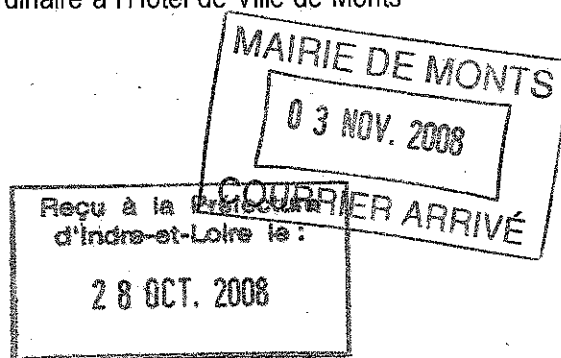
Le vingt trois octobre deux mille huit à seize heures et trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branchs : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Absents excusés :

- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE



Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis publié au BOAMP sous le n° 08-225742 ;

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer le marché avec la société SOCOPLAST pour un montant de 64,10 € HT le mille pour les sacs PEBD jaunes translucides 100 l (quantité : 400 000).

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

27 OCT. 2008

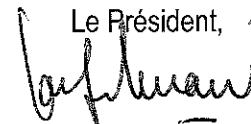
Publié ou notifié le :

29 OCT. 2008



Pour extrait conforme

Le Président,



Jacques DURAND